

Relevé de décisions du Conseil Municipal du 22 septembre 2022

Etaient présents : Mesdames et Messieurs MEUNIER Christian; POIRIER Jean-Pierre; COUVÉ Nicolas; PESCHEUR Caroline; LAIGNEL William; TAILLAND Laurent ; LOCHON Nadine ; De LACHEISSERIE Bertrand ; ASSELIN Laurence ; Formant la majorité des membres en exercice.

Absent(s) excusé(s) : Mathieu LEROY; Claude ROSSARD ; SABRE Sandrine CAPLAIN Vincent ; HERBEAUX Alain

Absent(s) non excusé(s) : néant

Procuration(s) : néant

Le conseil se tient dans la salle du conseil à la Mairie

1/ Compte rendu du conseil précédent

Décision : adopté

2/Participation financière 2022 au Fonds de Solidarité au logement

Action du département avec le soutien des communes pour aider au logement. Le conseil décide de ne pas participer à l'unanimité.

3/FPIC

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

La communauté de communes reçoit une enveloppe qui est répartie aux communes. Saint Arnoult devrait recevoir 27 150 € pour 2022.

4/Mise en place de la télétransmission des actes d'urbanisme à la préfecture

Jusqu'à maintenant tous les actes étaient envoyés par courrier. Ils peuvent être envoyé par télétransmission afin de faciliter les relations.

Le conseil accepte la mise en place de la télétransmission.

5/Création d'un tarif columbarium pour 15 ans

La commune reçoit des demandes pour le columbarium pour une durée de 15 ans. Actuellement, il n'y a que la concession pour 30 ans.

Le conseil accepte de mettre en place pour le columbarium une concession pour 15 ans à 300 €

6/Contrat d'été rappel

Cet été, un contrat à durée déterminé a été fait pour assurer le remplacement de la secrétaire de Mairie pendant ses congés

7/Nombre de sortie scolaire et budget accordé

Pour l'année scolaire 2022 - 2023, la prise en charge du transport pour les élèves de l'école se fait comme suit :

- Les 20 séances de piscine sont prises en charge automatiquement.
- Pour les autres sorties, un budget de 1 700 € est accordé. Le coût des sorties se calcule selon la règle définie par la Communauté de communes.

8/Repas des aînés au 11 novembre

Le repas des aînés a été arrêté pendant la crise sanitaire. Le conseil souhaite le relancer. La commission communication propose de faire le repas le 11 novembre pour cette année et de faire une proposition différente pour 2023. Le conseil accepte les propositions de la commission et décide de faire le repas des aînés le 11 novembre et acte le menu

9/Conseil municipal des jeunes

Jusqu'à maintenant, seulement les délégués de classe de l'école sont reçu une fois par an.

Le conseil acte la mise en place de ce conseil pour les jeunes de 10 à 17 ans pour qu'il soit mis en place et actif au 1 janvier 2023.

10/Mutuelle communales

Une société d'assurances propose que la commune mette en place une mutuelle communale à destination des habitants de Saint Arnoult des Bois.

Le conseil ne souhaite pas donner suite à ce projet

11/Travaux 2023

En vue des demandes de subventions pour 2023, la liste des travaux à mener sur la commune doit être établie.

- Terrain multisports
- Réfection de route : Il est proposé la rue de la Henrière à Fleurfontaine

12/Demande d'achat d'un terrain communal

Le propriétaire d'un terrain souhaite acquérir une petite parcelle adjacente à son terrain. La parcelle concernée est parcourue par un réseau d'eau pluviale.

Le conseil refuse de vendre la parcelle.

13/Questions diverses

- Problématique du stationnement dans des zones interdites devant l'école aux horaires d'entrée et de sortie des élèves (sécurité, pollution, etc.). Il est demandé à la gendarmerie de venir contrôler.
- Dégradation sur le parking de la salle des fêtes suite à l'installation de traiteurs (taches de graisses, etc.). Il est proposé de modifier le contrat de location pour prévenir ce type de dégradation
- Sortie de Goinville sur la départementale un aménagement est à prévoir pour faciliter la circulation

14/Tour de table

- Une plaque de pluvial est décelé et doit être refixer à Fleurfontaine
- Remettre les noms de rue qui manque au Brosseron
- Les panneaux « Besnez » ont disparu
- Il est demandé de voir avec la Commune de Courville pour sécuriser le passage du pont de la route de Fleurfontaine
- Replacer le panneau stop rue André Blaise
- Le panneau de direction Fleurfontaine est commandé
- Le projet de lotissement suit son cours
- La rue de la Vallée aux renards a été dégradé par le passage d'un matériel
- Demande d'achat d'un terrain rue des Conches. Le conseil maintient sa décision de ne pas vendre cette parcelle